

## SANTÉ

### ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

#### **Arrêté du 15 septembre 2008 portant nomination à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins**

NOR : SJS0830939A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,  
Vu le code de la santé publique et notamment son article L. 6162-10 ;  
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;  
Vu les arrêtés du 26 octobre 1998 et du 25 août 2003 nommant M. le professeur Dauplat (Jacques), directeur du centre Jean-Perrin à Clermont-Ferrand et le renouvelant dans ses fonctions pour une durée de cinq ans ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du centre de lutte contre le cancer Jean-Perrin à Clermont-Ferrand en date du 12 février 2008 ;  
Vu l'avis du bureau de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer en date du 4 juillet 2008,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. le professeur Dauplat (Jacques) est renouvelé dans ses fonctions en qualité de directeur général du centre de lutte contre le cancer Jean-Perrin à Clermont-Ferrand pour une durée de cinq ans à compter du 18 septembre 2008.

#### Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et le préfet de la région Auvergne, préfet du département du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 15 septembre 2008.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice de l'hospitalisation,  
et de l'organisation des soins,*  
A. PODEUR